

CAFOC de l'académie de Versailles

GESTION DES CONTRATS D'APPRENTISSAGE-DES AVENANTS ET DES RUPTURES

CAFOC de l'académie de Versailles – 19 Avenue du Centre, 78280 GUYANCOURT ou en intra sur site entreprise ou organisation.

OBJECTIFS

Être capable d'/de :

- Comprendre et appliquer les différentes étapes de la gestion administrative des contrats d'apprentissage de la signature à la fin du contrat.
- Identifier les obligations légales et réglementaires liées à l'apprentissage.
- Anticiper et prévenir les risques administratifs et juridiques.
- Connaître et appliquer les procédures de rupture d'un contrat d'apprentissage.
- Communiquer efficacement avec les acteurs (apprenti, entreprise, CFA, OPCO).

CONTENU

1. Le cadre de la gestion des contrats

- Principes du contrat d'apprentissage ;
- Les différents types d'employeurs ;
- Obligations et réglementation.

2. Gestion administrative du contrat

- Apports juridiques et réglementaires ;
- Partie employeur complétude, nouveautés, points de vigilance ;
- Partie apprenti complétude, nouveautés, points de vigilance ;
- Partie maître d'apprentissage complétude, nouveautés, points de vigilance ;
- Partie formation complétude, nouveautés, points de vigilance.

Mise en pratique à partir d'un contrat.

3. Les avenants principaux modifiant les conditions du contrat

- Les cas d'avenants : complétude, nouveautés, points de vigilance ;
- Les cas de dérogations : complétude, nouveautés, points de vigilance ;
- Apports juridiques et réglementaires.

Mise en pratique à partir d'un contrat.

4. Suivi et sécurisation de la gestion du contrat

- Les pièces à joindre au contrat ;
- Les situations particulières (situation de handicap, succession de contrats...) ;
- Le circuit de la prise en charge.

Mise en pratique à partir d'un contrat.

5. La rupture du contrat d'apprentissage

- Apports juridiques et réglementaires ;
- Les différents cas de rupture, impacts et traitement ;
- Communication avec les différentes parties.

Mise en pratique à partir d'un contrat.

PUBLICS

- Professionnel de la formation

DURÉE

De 7 h

DATES

Formation sur demande
(Nous contacter)

PRÉ-REQUIS

Sans pré-requis

Entrée en fonction ou être en fonction
dans un CFA.

NIVEAU DE SORTIE

Sans niveau

VALIDATION

- Attestation de fin de formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en pratique

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Gestionnaire de contrats d'apprentissage

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Cette formation est animée par une **formatrice disposant de 25 ans d'expérience dans la formation professionnelle**, ayant dirigé un CFA multisectoriel et accompagné au quotidien des équipes pédagogiques et administratives. Sa double expertise – **stratégique et opérationnelle** – permet d'apporter des apports réglementaires solides tout en s'ancrant dans la réalité des pratiques de terrain.

La pédagogie mise en œuvre privilégie :

- **L'alternance entre apports théoriques et cas pratiques**, grâce à l'étude de contrats réels, de situations particulières (avenants, dérogations, ruptures, publics spécifiques) et de mises en situation.
- **Une approche sécurisante et pragmatique**, pour anticiper les risques juridiques et administratifs, et outiller les participants dans la gestion quotidienne.
- **Un travail collaboratif**, favorisant les échanges entre participants, afin de partager des expériences, clarifier les points de vigilance et identifier les bonnes pratiques.

Cette formation se distingue également par :

- **Une veille réglementaire intégrée** : actualisation des contenus en fonction des dernières évolutions législatives et des exigences QUALIOPI.
- **Une approche orientée solutions** : chaque participant repart avec des outils directement transposables dans sa structure pour fiabiliser la gestion des contrats.
- **Une valorisation de la relation tripartite** (apprenti, employeur, CFA), clé de voûte de la réussite d'un contrat d'apprentissage.

En bref, cette formation donne aux professionnels toutes les clés pour **sécuriser et optimiser la gestion des contrats**, réduire les risques administratifs et renforcer la qualité du suivi des apprentis et des employeurs.

FINANCEMENT

1 400€

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Ingénierie, formation, pédagogie

CONTACT

Françoise MAILLET

Téléphone : 01 30 83 47 01

Email : formation.cafoc@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Christelle DANY

christelle.dany@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un apprenant en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements (matériel et/ou pédagogique) dans le cadre de sa formation.

Les équipes sont sensibilisées et mobilisées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

